

L'ANEM se félicite de l'élection d'Annie Genevard et des débats de la commission permanente du Conseil national de la montagne

La commission permanente du Conseil national de la montagne s'est réunie ce vendredi 12 mars 2021 autour d'un ordre du jour riche.

L'ANEM tient tout d'abord à saluer l'élection d'Annie Genevard à la présidence de la commission permanente à la suite de Joël Giraud, Secrétaire d'état aux ruralités. Annie Genevard, députée du Doubs, est vice-présidente de l'Assemblée nationale et la présidente sortante de l'ANEM.

La synthèse des contributions au Programme montagne est un autre sujet de satisfaction pour l'ANEM. Les conclusions du travail de synthèse rejoignent les propositions de l'ANEM pour qui la réflexion sur le Programme montagne doit être élargie au-delà des seules activités touristiques et l'attractivité des territoires de montagne doit être pensée globalement.

Enfin, la commission permanente a adopté une motion en faveur d'une prise en compte des spécificités de l'agriculture et de l'élevage de montagne dans la future PAC. Un consensus s'est notamment dessiné autour de la nécessité de préserver, d'une part, la multi-activité des agriculteurs de montagne et, d'autre part, une indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) forte en faveur de l'élevage.